

Comprendre mon attestation fiscale

Pour vous aider à lire votre attestation fiscale

[Vous pouvez prendre connaissance d'un exemple commenté d'une attestation fiscale](#)

Nouveau

À compter de 2020, les attestations fiscales annuelles ne vous sont plus adressées par voie postale. Elles sont mises à votre disposition début février 2020 dans votre espace personnel ENSAP sur le site ensap.gouv.fr dans la rubrique « ma pension ».